

Un milliard d'euros pour l'aide médicale d'État aux migrants !



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 23 septembre 2021

Un milliard d'euros. 14 euros par Français, pris dans vos poches. Selon le projet de loi de finances annoncé mercredi, le budget de l'aide médicale d'État couvrant les soins des migrants s'élèvera à un milliard d'euros en 2022, hors soins urgents. L'an dernier, l'exécutif avait annoncé une enveloppe de 990 millions d'euros pour 2021, en mettant déjà en avant « la hausse continue des dépenses constatées ces dernières années ». Le budget de l'AME a doublé depuis 2015 et a bénéficié à 383 000 étrangers en 2020, c'est à dire à hauteur de 2610 euros par migrant aidé.

Il ne s'agit là que de l'aide dite « de droit commun ». Elle couvre à 100 % les frais médicaux et hospitaliers des étrangers présents en France depuis au moins 3 mois.

A cela il faut rajouter le coût des « soins urgents » (70 millions d'euros prévus en 2021) aux migrants irréguliers et demandeurs d'asile avant ce délai de 3 mois